

ÉDITO

DES EFFORTS RÉCOMPENSÉS



Je suis heureux de constater que vos efforts sur le tri permettent aujourd'hui de limiter la mise en décharge de nos déchets. Les résultats de l'année 2003 sont excellents et confirment votre volonté de préserver l'environnement de notre belle Vallée du Cher. Bien évidemment, des efforts restent à fournir afin d'améliorer les performances de la collecte sélective, en particulier sur le carton encore trop présent dans les colonnes réservées uniquement au papier. En effet, la gestion des déchets est un poste générateur de coûts importants pour les collectivités soucieuses, comme le syndicat, de respecter les exigences réglementaires. Néanmoins, le budget du SMIEEOM du Val de Cher est resté stable grâce à une gestion saine et efficace de la part des élus délégués (budget 2003 inférieur de 0,5% par rapport à celui de 2002 : 4,7 millions d'euros).

Par contre, depuis le 1^{er} janvier 2003, conformément aux textes de loi, les usagers doivent effectivement financer à 100% le coût engendré par la gestion de leurs déchets. Ce qui n'était pas le cas auparavant car plusieurs communes participaient au financement des coûts au travers de leur budget général. C'est dorénavant interdit ! La Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) a donc effectivement augmentée pour plusieurs foyers, malgré le fait que le syndicat n'a pas augmenté son budget.

Pour autant, nos nouvelles habitudes de tri doivent être maintenues et renforcées pour préserver notre environnement.

L'ensemble du conseil syndicat se joint à moi afin de vous souhaiter de bonnes fêtes de fin d'année et une excellente année 2004.

Michel DELALANDE
Président

RÉSULTATS

LE POINT SUR LE TRI DES EMBALLAGES

MATÉRIAUX TRIÉS	OBJECTIFS 2003 EN KG / HAB / AN	RÉSULTATS PRÉVISIONNELS EN KG / HAB / AN PAR RAPPORT AU PREMIER SEMESTRE 2003	POURCENTAGE PAR RAPPORT AUX OBJECTIFS
Papier	14,00	19,80	141%
Verre	30,00	45,00	150%
Plastique	1,50	2,11	140%
Acier	0,30	0,54	180%
Aluminium	0,01	0,028	280%
Cartons, Briques	4,00	5,55	139%

Ces résultats excellents démontrent bien que vous êtes des acteurs privilégiés. En effet, les chiffres du premier semestre 2003 (ceux du second semestre sont équivalents) dépassent largement les objectifs fixés. En outre, les ratios surpassent les moyennes nationales.

BRAVO !

Cela indique, malgré le fait que la gestion de nos déchets représente un coût important, que vous êtes conscients des enjeux de la collecte sélective et de la protection de notre environnement.

MERCI !

CONTINUONS !



LES BIO-DÉCHETS

Pourquoi collecter les déchets alimentaires ?

Parce que la réglementation l'exige au travers du Plan Départemental d'Élimination des Déchets Ménagers.

En outre, la collecte sélective des déchets alimentaires constitue un moyen efficace de valoriser une partie de nos déchets ménagers, grâce à un procédé simple et naturel, le COMPOSTAGE.

Le compost produit à partir de ces déchets, mélangés aux végétaux récupérés dans les déchetteries, permet de limiter le recours à la mise en décharge.

Le compostage permet de produire un amendement organique de qualité pour la terre.

Le compost améliore la fertilité des sols par le renforcement du stock d'humus. Il favorise ainsi durablement la vie du sol.



PONTLEVOY

Site pilote pour la collecte des déchets alimentaires.

La commune de Pontlevoy a été retenue comme site pilote pour la collecte sélective des déchets alimentaires au porte à porte.

En effet, avant d'étendre cette collecte à l'ensemble du syndicat à l'horizon du second semestre 2004, les habitants de la commune testent cette collecte depuis bientôt 8 mois.

Cet essai qui consiste en la récupération des déchets fermentescibles (petits déchets verts, déchets de repas, épluchures de fruits et de légumes, ...) permettra de valider les principes futurs de collecte.

Les premiers résultats montrent que les quantités collectées sont assez faibles (2 tonnes par mois en moyenne). Toutefois, le tri effectué par les habitants est de très bonne qualité. De même, les administrés ont constaté que la période estivale n'encourage pas le tri de ce type de déchets (odeur, fermentation rapide, ...etc.). Le syndicat étudie donc toutes les possibilités afin de préparer cette collecte dans les meilleures conditions. A titre d'exemple, de nouveaux contenants seront testés et les fréquences de ramassage réétudiées.

Un grand merci donc aux habitants et à la Municipalité de Pontlevoy qui grâce à leur précieux concours permettra d'optimiser la mise en place effective de cette collecte.

Bravo à tous les habitants de PONTLEVOY

BUDGET

Tout cela a un coût !

Les applications de la réglementation ont conduit le syndicat à mettre en place la collecte sélective des emballages en mai 2002. Aujourd'hui de nouvelles obligations dans le cadre de la gestion des déchets ménagers vont être mises en place prochainement.

L'application de ces obligations est indispensable car la problématique occasionnée par la masse de déchets qui ne cesse d'augmenter (la production de déchets a doublé en 40 ans : 200 kilos par personne et par an en 1960 ; plus de 400 kilos par personne et par an en 2002) doit être résolue rapidement. Elle passe par l'intégration de collectes sélectives dans le dispositif d'élimination des déchets mais également par l'optimisation des déchetteries ou encore par une réflexion sur la réduction des déchets produits à la source.

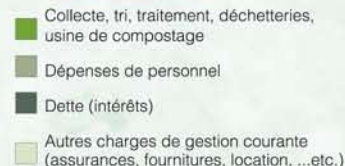
Bien évidemment..., cette gestion est confiée aux collectivités et le financement est assuré par l'usager au travers de la TEOM qui est dorénavant à sa charge intégrale (voir Édito). A ce titre, le principe de calcul de la TEOM sera largement abordé dans le cadre d'un article spécial à paraître dans le prochain numéro d'« ÉCO du TRI ». En outre, il est bon de rappeler que la taxe ne finance pas uniquement la collecte des ordures ménagères à domicile mais également le traitement correspondant, la collecte et le traitement des objets encombrants, la gestion des déchetteries, la gestion de l'usine de compostage, la collecte et le tri des déchets recyclables, l'achat des bacs à roulettes et des colonnes d'apport volontaire, frais de gestion du syndicat, ...etc.

A l'échelle du syndicat, la mise en place de la collecte sélective, qui représente généralement un coût significatif (achat des colonnes, collecte, tri, traitement), n'a pas bouleversé l'économie générale budgétaire grâce à une TVA réduite à 5,50 % au lieu de 19,60 % pour les prestations de collecte et de traitement. En outre, du fait d'un tri performant réalisé par les usagers, les recettes et les subventions correspondantes à la vente des déchets recyclables permettent d'optimiser les coûts résultants de la collecte sélective.

Pour autant, l'augmentation des coûts du service d'élimination des déchets produits par les ménages va inmanquablement s'observer dans les années à venir. Une conséquence directe de la réglementation. Ainsi, le syndicat va devoir mettre en place une collecte sélective des déchets alimentaires afin de réaliser un compost de qualité. En parallèle, une plateforme de compostage est en cours de construction sur la commune de CHOUSSEY. Celle-ci permettra de traiter par compostage les déchets verts en mélange avec les déchets alimentaires (ce dossier fera l'objet d'une plus grande information dans le prochain numéro d'« ÉCO du TRI »).

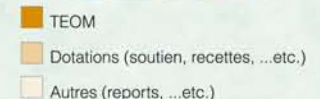
DÉPENSES FONCTIONNEMENT 2003 :

4 714 008 €



RECETTES FONCTIONNEMENT 2003 :

4 714 008 €



SENSIBILISATION



Dans le cadre de ses interventions en milieu scolaire, Carine Vallet, animatrice du tri, a rencontré plus de 3000 élèves. Ainsi, en association avec les intervenants scolaires, les élèves ont pu découvrir la collecte sélective des emballages légers et comprendre l'importance du geste de tri. A titre d'exemple, des cd-roms éducatifs ont été réalisés par une classe du collège de Contres sur le thème des déchets. Autant de riches idées qu'il s'agit de développer afin de permettre aux trieurs d'aujourd'hui et de demain d'appréhender, sous une forme ludique, la collecte sélective des emballages. L'équipe syndicale remercie une nouvelle fois le corps enseignant pour son active participation.

Trions juste pour recycler mieux !